

Parution

Revue française d'éthique appliquée : parution du n°8 "À quoi nos croyances nous engagent-elles ?"

Parution du huitième numéro de la Revue française d'éthique appliquée, dont le dossier est consacré aux enjeux contemporains de la croyance, notamment dans les domaines scientifiques, démocratiques et sociaux.

Publié le : 07 Février 2020

Partager sur :

- [Facebook](#)
- [Twitter](#)
- [LinkedIn](#)
- [Imprimer cet article](#)
- [Enregistrer en PDF](#)

Numéro disponible en librairie et sur [la plateforme CAIRN](#).

Sommaire

Regards croisés - Un soin indifférencié est-il possible ?

- Biais implicites et soins différenciés dans l'étude des inégalités sociales de santé entre migrants et non-migrants Entre piège épistémologique et hypothèse fertile, par Élie Azria
- Biais de genre dans l'accès au soin : une préoccupation éthique, par Catherine Vidal
- Stéréotypes et heuristiques : le problème des soins différenciés, par Bernard Baertschi

Dossier thématique - La mort de l'éthique ? La démocratie en jeu

- Introduction. Trouble dans l'espace des raisons : pour une éthique plurielle de la fiabilité, par Léo Coutellec
- Éthique de la croyance, scepticisme et pratique. À partir de William Kingdon Clifford, par Mathias Girel
- Éthique de la croyance, confiance et valeur épistémique - Le cas de la controverse scientifique entourant le vaccin contre la rougeole, par Romy Sauvayre
- Croire en démocratie et croire en la démocratie - Réflexions sur une éthique de la croyance démocratique pour le xxi^e siècle, par Patrick Vieu
- Lorsque l'adhésion à la parole d'un autre permet de devenir soi-même, par Pascal Marin
- La pédagogie ou comment (bien) faire avec nos croyances éducatives, par Vincent Lorius

Articles libres

- La bioéthique et les biotechnologies végétales - L'exemple du programme genius entre science, agriculture et durabilité, par Jean-Philippe Pierron et Léonie Varobieff
- L'approche interprétative dans un cadre de type éthique appliquée, par Alain Létourneau
- Déontologie, care et vertus : l'éthique du soin au vu de l'invisible douceur, par Jean-François Baudry

Les arts et l'éthique

- La collaboration festive : une éthique de fondation des lieux, par Mathias Rollot et Chris Younès

Études et essais

- À propos de Jérôme Ravat, *Éthique et polémiques. Les désaccords moraux dans la sphère publique* (Paris, cnrs Éditions, 2019), par Vincent Boyer

Extrait de l'introduction du dossier thématique

Trouble dans l'espace des raisons?: pour une éthique plurielle de la fiabilité, par Léo Coutellec

«?À?quoi nos croyances nous engagent-elles???» À?cette question, les contributeurs du dossier ont formulé deux types de réponses.

Des réponses de type épistémologique et d'inspiration normative où la démarche consiste à s'interroger sur la nature de nos «?obligations épistémiques?», sur leur rôle dans les débats scientifiques (R.?Sauvayre) ou sur leur importance pour soutenir la «?transition d'une démocratie de la crédulité à une démocratie de la connaissance?» (P.?Vieu). Selon ces auteurs, nous sommes engagés épistémologiquement à raisonner d'une certaine façon, à respecter certaines règles épistémiques?; cela conditionne la bonne tenue d'un débat (tout autant scientifique que politique ou social) et donne une «?valeur épistémique?» à son issue. Dans la continuité de l'uvre de Clifford autour de l'éthique de la croyance, l'enjeu ici est de promouvoir un mode de raisonnement adéquat, à même de nous empêcher de suivre des «?vices cognitifs?» ou de cultiver des dispositions de crédulité (M.?Girel).

Dans la justification de nos croyances, nous serions donc normativement engagés à respecter un certain nombre de règles épistémologiques. Toutefois, la contribution de M.?Girel offre une ouverture intéressante et vient nuancer de façon convaincante le caractère exclusivement normatif attribué habituellement aux travaux de Clifford, posant alors la difficile et importante question de la justification épistémologique en l'absence de preuves suffisantes (par exemple, que ces preuves revêtent un caractère inaccessible ou inactuel comme c'est le cas en contexte prédictif ou encore qu'elles soient multiples et contradictoires?; ce qui impose de problématiser le qualificatif de «?suffisantes?» adossé à la notion de preuve). C'est ici qu'un second type de réponse est apporté par les contributions du dossier, des réponses que l'on pourrait qualifier d'éthique, où l'enjeu n'est plus seulement de s'interroger sur les raisons qui peuvent nous donner le «?droit de croire?» mais de mener une réflexion sur la nature et la légitimité de ce que l'on appelle *evidence*. La question du témoignage est ainsi

introduite (M. Girel, P. Marin) et, avec elle, la question du rôle et de la place des vertus dans le processus de justification épistémique. Peut-on faire reposer notre confiance dans une croyance essentiellement dans l'honnêteté du témoin qui en est le porteur??

L'éthique de la croyance répond par la négative là où le porteur, si honnête soit-il, d'une croyance peut néanmoins se tromper ; cela justifie de ne pas en rester à la simple vertu du témoin mais à examiner aussi ses raisons de croire (M. Girel), sauf à considérer que la fonction du témoignage n'est pas de faire preuve mais de contribuer à l'épaississement narratif des existences toujours singulières (P. Marin). Dans un tel cas, la valeur du témoignage n'est plus tant épistémique mais éthique. Il en est ainsi des « croyances éducatives » (V. Lorus) comprises non pas comme ce qui doit faire l'épreuve de la raison, mais ce avec quoi nous devons composer pour être pertinent dans l'action. Ici, il ne s'agit pas de corriger ou de trier ses croyances, car elles sont « à la fois obstacles et ressources », mais de composer avec elles dans l'épreuve d'une réalité toujours située et concrète.

Partager sur :

- [Facebook](#)
- [Twitter](#)
- [LinkedIn](#)
- [Imprimer cet article](#)
- [Enregistrer en PDF](#)